Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AOÛT 2026, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Vice-présidente
Déléguée Ville de Sherbrooke

Pascale Larocque
Déléguée Ville de Sherbrooke

Bertrand Collins
Délégué substitut Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Denis Savage
Délégué MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Déléguée MRC du Haut-Saint-François

Eugène Gagné
Délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Catherine Boileau
Déléguée Ville de Sherbrooke

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Louis Longchamps
Directeur du développement durable et des relations externes de Valoris

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

Antoni Daigle
Agent de projets Bureau de l'environnement
Ville de Sherbrooke

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 15 h 30.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2026-08-27-1605

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la déléguée Pascale Larocque,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 août 2026 soit et est adopté en y retirant le point 6.1.5.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2026-08-27-1606

Adoption du procès-verbal du 25 juin 2026

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2026.

Que le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2026 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2026-08-27-0076

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposé sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2026-08-27-1607

Nomination d'un directeur du centre de tri multi-matière et du centre de transfert

CONSIDÉRANT QUE François Thibault, le titulaire du poste de directeur du centre de tri multi-matière et du centre de transfert, quittera son emploi le 31 août 2026, et qu'il y a lieu de nommer un remplaçant ;

Proposé par le délégué Christelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De nommer Jonathan Forget au poste de directeur du centre de tri multi-matière et du centre de transfert à compter du 1er septembre 2026.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1608

Composition d'un comité consultatif – recrutement au poste de direction générale

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder immédiatement à une démarche pour combler la fonction de direction générale au sein de l'organisation suite au départ annoncé du titulaire actuel à la fin de l'année 2026;

CONSIDÉRANT qu'un comité consultatif de recrutement doit être formé pour réaliser le mandat de recherche de candidatures pour retenir un candidat ou une candidate pour occuper cette fonction stratégique pour l'organisation;

Proposé par la déléguée Pascale Larocque,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Le conseil d'administration désigne les personnes suivantes dans la composition du comité consultatif de recrutement et de sélection, soit : Mme Nathalie Bresse, Mme Caroline Dufour, Mme Ingrid Dubuc et Mme Christelle Lefèvre. Le comité sera accompagné de Mme Huguette Bélanger.

M. Jean-Jacques Caron, agira à titre de personne ressource au besoin.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1609

Modification du contrat de travail du directeur général

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'emploi du directeur général signé le 11 mars 2024 était d'une durée déterminée dont la fin avait été fixé au 12 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis de retenir les services de l'employé pour une période supplémentaire se terminant le 31 décembre 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la régie désirent modifier la date de terminaison du contrat d'emploi du directeur général par écrit;

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, procède à la modification de la date de fin du contrat d'emploi de M. Jean-Jacques Caron.

Que M. Robert Roy, président du conseil d'administration, soit autorisé à signer l'addenda au contrat d'emploi de M. Jean-Jacques Caron.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1610

Délégation de la fonction ressource humaine

ATTENDU QUE le poste de la direction générale sera à renouveler dans les prochains mois ;

ATTENDU QUE pour assurer une transition harmonieuse il est requis de déléguer des activités de la fonction ressource humaine à un directeur permanent ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration avaient accepté par courriel de déléguer les activités de la fonction ressource humaine et qu'il y a lieu d'entériner cette acceptation par résolution ;

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De déléguer à Louis Longchamps les activités de la fonction des ressources humaines de Valoris.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1611

Mise de fonds offre d'intérêt achat de l'immeuble de Recup Estrie

ATTENDU le lancement d'un appel d'intérêt pour la vente de l'immeuble de la Régie de récupération de l'Estrie;

ATTENDU QUE Valoris a déposé une offre d'intérêt en date du 11 août 2026;

ATTENU Q'UN chèque de 400 000 $ a été fourni en guise d'avance lors du dépôt de l'offre d'intérêt;

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'autoriser, rétroactivement, le secrétaire trésorier à préparer un chèque certifié de 400 000 $ à l'ordre de la *Régie de récupération de l'Estrie*.

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2026-08-27-1612

Liste des chèques émis du 16 juin au 15 juillet 2026

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 juin 2026 et le 15 juillet 2026 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1613

Liste des chèques émis du 16 juillet au 15 août 2026

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 juillet 2026 et le 15 août 2026 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1614

Suivi budgétaire au 30 juin 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 30 juin 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1615

Suivi budgétaire au 31 juillet 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté

Proposé par le délégué Bertrand Collins,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 31 juillet 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1616

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 $ et plus adjugés par Valoris

Proposé par le délégué Bertrand Collins,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000$ et plus adjugés par Valoris – juin 2026 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000$ et 25 000$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000$ et 25 000$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000$ au cours d'un mois précédent en 2026 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1617

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 $ et plus adjugés par Valoris

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000$ et plus adjugés par Valoris – juillet 2026 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000$ et 25 000$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000$ et 25 000$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000$ au cours d'un mois précédent en 2026 soit et est déposée.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2026-08-27-1618

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel juin 2026 / cumulatif 2025

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 juin 2026 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1619

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel juillet 2026 / cumulatif 2025

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 juillet 2026 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1620

Approbation de l'avis de changement (AC) du projet de modification du système de traitement des eaux CI_001_Ajout de conduite de refoulement

CONSIDÉRANT QUE l'évolution de la conception du projet nécessite l'ajout d'une conduite de refoulement et la réalisation de travaux supplémentaires de mécanique de procédé, d'excavation et de fourniture de matériaux spécialisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux visés par l'avis de changement CI-001 – Ajout d'une conduite de refoulement constituent un accessoire au contrat initial et n'en modifient pas la nature;

CONSIDÉRANT QUE cet avenant dépasse l'autorisation de dépense des fonctionnaires prévue au Chapitre 3 du Règlement numéro 5-2 de Valoris;

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE le conseil d'administration autorise l'avis de changement CI-001 – Ajout d'une conduite de refoulement, au montant de 78 903,07 $, taxes en sus, a Hudl (anciennement Longer), entrepreneur responsable de la construction de l'usine, dans le cadre du projet de modification du système de traitement des lixiviats, à même le règlement d'emprunt 25-1.

RÉSOLUTION 2026-08-27-1621

Approbation de la pose d'un revêtement en BCR à l'embranchement du chemin d'accès au LET-2

CONSIDÉRANT QUE le chemin visé présente une dégradation importante causée par la circulation de véhicules lourds et la remise en fonction de l'entrée principale du site entraînera une augmentation importante de la circulation des camions sur ce tronçon;

CONSIDÉRANT QUE le chemin desservira les opérations du LET-2 et des cellules subséquentes pendant plusieurs décennies;

CONSIDÉRANT QUE le contrat visé par la présente résolution exclut les travaux préparatoires et porte uniquement sur la fourniture et la mise en place du béton compacté au rouleau;

CONSIDÉRANT QUE Les Carrières de St-Dominique ltée possède une expertise spécialisée permettant la réutilisation des matériaux existants dans la structure de chaussée, approche répondant aux objectifs techniques, économiques et environnementaux de Valoris;

Proposé par le délégué Bertrand Collins,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE le conseil d'administration octroi un contrat de gré à gré à Les Carrières de St-Dominique ltée pour la fourniture et la mise en place d'un revêtement en béton compacté au rouleau (BCR) sur la montée vers le site d'enfouissement, pour un montant maximal de 120 000 $, avant taxes.

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 50.

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris